

IIIe cycle enseignement-recherche

Tisserand J.-L.

in

Hervieu B. (ed.).

La formation agronomique dans les pays du bassin méditerranéen

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1987-II

1987

pages 223-225

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.09.82>

To cite this article / Pour citer cet article

Tisserand J.-L. **IIIe cycle enseignement-recherche**. In : Hervieu B. (ed.). *La formation agronomique dans les pays du bassin méditerranéen*. Montpellier : CIHEAM, 1987. p. 223-225 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1987-II)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Table ronde :

3ème cycle

Enseignement - Recherche

rapport introductif : Jean-Louis TISSERAND

Professeur - ENSSAA - Dijon

Pour faire face à la situation créée par leur évolution socio-économique, les pays de la zone méditerranéenne doivent développer une agriculture performante et particulièrement évolutive. Cette dernière doit s'appuyer sur des actions nécessaires au développement qui, en retour, détermine les orientations qui guident la recherche.

La formation des hommes est un préalable à l'évolution de l'agriculture; en particulier, l'enseignement supérieur a la charge de former d'une part, les enseignants et les ingénieurs de développement et d'autre part, les futurs chercheurs, d'où la nécessité de distinguer :

- formation par la recherche,

- formation pour la recherche.

Ces mesures sont particulièrement importantes car, dans les pays en voie de développement, le choix des techniques et la mise en place de systèmes de production adaptés aux conditions particulières des différents pays méditerranéens incombent au premier chef aux ingénieurs des pays concernés.

A partir des rapports nationaux il est possible de définir six groupes de questions.

Formation par la recherche

1. Quel type de recherche ?

Il est incontestable que la recherche est une nécessité pour l'enseignement supérieur. Elle contribue à la formation continue des enseignants-chercheurs et dans de nombreux pays détermine leur carrière. Ses objectifs sont, outre la formation continue des enseignants, la formation des étudiants et le développement de l'agriculture du pays. Ils peuvent dans certains cas être complémentaires mais aussi concurrentiels.

S'il convient de ne pas négliger les recherches de base qui génèrent les recherches finalisées, il n'apparaît pas judicieux de faire une séparation entre recherche fondamentale et appliquée dans les pays méditerranéens. La formation doit développer un raisonnement continu de la science à la pratique, ce qui permet de concilier les objectifs de renommée scientifique des enseignants-chercheurs et de développement de

l'agriculture du pays. La recherche doit être adaptée aux problèmes particuliers de la zone méditerranéenne et viser le plus haut niveau de qualité possible. Certains thèmes sont spécifiques de la zone méditerranéenne, par exemple la sélection de semences adaptées ou les recherches sur le dromadaire.

Certaines recherches semblent plus judicieuses compte tenu des possibilités de l'enseignement supérieur ; c'est le cas des travaux qui reposent sur le recueil d'une information importante ou de nature synthétique (biométrie - biotechnologie).

2. Les liaisons entre l'enseignement supérieur et les autres organismes de recherche

Selon les pays, les recherches conduites dans l'enseignement supérieur sont plus ou moins intégrées au dispositif de recherche agronomique nationale. Il existe quelques cas où l'enseignement supérieur est le seul organisme de recherche et à l'opposé une bonne coordination existe au niveau de l'ensemble des organismes de recherche mais dans la plupart des cas il faut déplorer un manque de coordination, voire une concurrence plus ou moins déclarée qui ne contribue pas à la pleine efficacité des moyens mis en oeuvre.

Il est incontestable que les structures politiques et en particulier le département ministériel de rattachement de l'enseignement supérieur agronomique constituent un facteur important de cohésion des actions de recherche. La place des fonds privés dans le financement des recherches joue aussi un rôle déterminant.

Enfin le statut des enseignants-chercheurs peut contribuer à renforcer les relations entre l'enseignement supérieur et les organismes spécialisés de recherche.

3. Place de la recherche dans le programme de formation

Il convient d'associer la recherche aux actions de formation afin d'apprendre à analyser les acquis de la recherche avec sens critique et à traduire le langage des chercheurs en termes accessibles aux agriculteurs. C'est ainsi en particulier que le mémoire de fin d'étude doit comprendre dans la mesure du possible une étude bibliographique approfondie et un stage en équipe de recherche.

Formation pour la recherche

4. La signification du diplôme

Il existe dans de nombreux pays une certaine ambiguïté en ce qui concerne le rôle des études aboutissant au doctorat. En effet ce grade est exigé pour avoir un poste dans l'administration et en particulier dans l'enseignement. Or cette formation devrait être réservée exclusivement aux futurs chercheurs et enseignants-chercheurs. Il est très difficile de motiver pour la recherche un individu qui n'a pas l'intention de faire de la recherche au cours de sa carrière.

5. Le déroulement de la formation

Si des séjours dans des Universités étrangères sont indispensables pour une bonne formation à la recherche, il ne paraît pas souhaitable d'imposer 2 à 4 ans de formation dans un pays étranger où les étudiants sont plus ou moins déracinés et effectuent des recherches sur des thèmes qui n'intéressent pas toujours leur pays, dans des conditions très différentes de celles qu'ils trouveront dans leur futur laboratoire. De nombreux pays cherchent à mettre en oeuvre une formation sur place avec le concours des pays industrialisés. Cette formule permet d'habituer progressivement le futur chercheur à ses conditions réelles de travail tout en contribuant au développement de l'infrastructure de recherche des pays. Des travaux conduits avec l'aide de professeurs étrangers dans le pays des intéressés sont souhaitables, le futur chercheur étant invité au cours de son travail de thèse à faire 2 ou 3 séjours de 3 à 6 mois chacun dans des laboratoires étrangers si possible dans des pays différents.

Amélioration de la relation enseignement supérieur-recherche

Pour relever le défi du 21ème siècle en matière d'agriculture, il convient de développer les recherches dans la zone méditerranéenne pour, non seulement améliorer la mise en valeur du niveau méditerranéen, mais aussi contribuer à la mise au point de solutions au niveau mondial.

C'est ainsi qu'il convient de conforter des travaux comme la sélection de semences adaptées aux

conditions du milieu méditerranéen ou sur l'élevage du dromadaire dont la physiologie peut déboucher sur des progrès en biotechnologie.

6. Rôles du CIHEAM. en matière de coopération internationale

L'action du CIHEAM est souhaitée dans tous les rapports, et le rôle important qu'il est susceptible de jouer est souvent évoqué dans les domaines de :

- **L'organisation de la coopération internationale** dans la zone méditerranéenne, en facilitant les contacts et la coopération entre équipes, élément indispensable pour jouer un rôle déterminant dans la recherche au niveau mondial. Il paraît aussi extrêmement souhaitable de suggérer une répartition des tâches pour une plus grande efficacité des recherches en évitant que tous les pays concentrent leurs moyens sur les mêmes sujets.

- **L'information** par la création de banques de données, par la proposition de méthodologies de référence, par l'organisation d'un réseau méditerranéen de documentation.

Mais rien ne pourra être fait sans le concours des hommes et la volonté des hommes reste déterminante en matière de coopération. Pour favoriser les contacts, il serait souhaitable de promouvoir des Universités d'été méditerranéennes.

- **La formation des hommes**, grâce aux actions de ses 4 Instituts et au développement de son *Master of Science*.

- **La recherche finalisée**, adaptée aux problèmes spécifiques méditerranéens en faisant l'inventaire des pôles d'excellence des équipes de recherche des pays concernés et en initiant des thèmes mobilisateurs dont l'étude sera coordonnée par des groupes *ad hoc* d'experts internationaux permettant de conforter les relations nord-sud.

Conclusion

Le débat riche d'idées et prometteur pour l'avenir prouve qu'il y a encore beaucoup de travail. Parmi les problèmes qui semblent prioritaires, il convient de retenir l'harmonisation des terminologies et plus généralement la diffusion des résultats des études entreprises par les pays membres. L'action du CIHEAM pourrait être déterminante particulièrement dans ces dernières.